

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

L'Infant
Dom Carlos
épouse Mlle.
de Beaujolois

I. **E** Espagne. L'Espagne se trouve si bien de l'Alliance qu'elle a contractée avec la Maison d'Orleans, par le Mariage du Prince des Asturies & de Mademoiselle de Montpensier, qu'elle veut encore tout récemment de convenir de celui de l'Infant Dom Carlos avec Mademoiselle de Beaujolois, autre Fille de Mr. le Duc Regent de France; quoique ce Prince ne soit âgé que de sept ans, & la Princesse de neuf. Cette affaire s'est négociée avec beaucoup de secret, & l'on n'en a été informé que lors qu'elle a été tout-à-fait conclue. L'étroite union de ces deux Maisons auroit de quoi allarmer des voisins soupçonneux, si l'on n'étoit prévenu que la politique y a très-peu de part; & qu'en tout ceci il n'y a que des raisons particulieres de convenance & d'interêt qui fassent agir. La France, d'ailleurs, n'est plus en état, comme autrefois, de causer de l'ombrage à l'Europe; elle a besoin elle-même qu'on la laisse jouir du peu de repos qui lui reste. S. A. R. par son habilité, sa sagesse & sa prévoyance, a sçu fixer ses inquiétudes, & l'a réduite à ce point, pour ne pas être troublée dans le grand projet qu'Elle avoit formé de donner pendant sa Regence de nouveaux arrangemens à l'Etat, & dans les soins qui l'occupoient, de procurer à sa Famille des établissemens avantageux. Ce Prince a parfaitement réüssi, & c'est ce qui semble faire son unique attention.